

Sommaire de la déclaration

pour l'année d'imposition 2024

Particulier

Prénom	Rose
Nom	Oakland
Numéro d'assurance sociale	
Date de naissance	22-11-1939
Province de résidence	Ontario
État civil le 31 décembre 2024	Célibataire
Rue	123, rue Principale
Ville	Ville
Province	Ontario
Code postal	X0X 0X0

Déclaration fédérale

Revenu total

		Particulier
Pension de sécurité de la vieillesse	11300 +	6 000 00
Prestations du RPC ou du RRQ	11400 +	12 500 00
Additionnez les lignes 10100, 10400 à 14300 et 14700.	Voici votre revenu total 15000 =	18 500 00

Revenu net

Autres déductions	23200 +	10 000 00
Additionnez les lignes 20700 à 22400, 22900, 23100 et 23200.	23300 -	10 000 00
Ligne 15000 moins ligne 23300 (si négatif, inscrivez « 0 »).	Voici votre revenu net avant rajustements 23400 =	8 500 00
Ligne 23400 moins ligne 23500 (si négatif, inscrivez « 0 »).	Voici votre revenu net 23600 =	8 500 00

Revenu imposable

Ligne 23600 moins ligne 25700 (si négatif, inscrivez « 0 »)	Voici votre revenu imposable 26000 =	8 500 00
---	---	-----------------

Crédits d'impôt non remboursables fédéraux

Montant personnel de base	30000	15 705 00
Montant en raison de l'âge (si vous êtes né en 1959 ou avant)	30100 +	8 790 00
Additionnez les lignes 30000 à 33200.	33500 =	24 495 00
Multipliez le montant de la ligne 33500 par 15 %.	33800 =	3 674 25
Total des crédits d'impôt non remboursables fédéraux :	additionnez les lignes 33800 et 34900. 35000 =	3 674 25

Impôt fédéral net

Inscrivez votre impôt sur le revenu imposable	(C) 1 275 00	
Additionnez les lignes (C) et 40424.	40400	1 275 00
Inscrivez le montant de la ligne 35000.	35000	3 674 25
Additionnez les lignes 35000 à 40427.	-	3 674 25

Remboursement ou solde dû

Impôt fédéral net :	additionnez les lignes 41700, 41500 et 41800.	42000 =	0 00
Impôt provincial ou territorial		42800 +	0 00
	Voici votre total à payer 43500 =		0 00
	Remboursement 48400		0 00
	Solde dû 48500		0 00

Informations additionnelles

Taux marginal d'imposition	0%
Taux d'imposition réels (impôts à payer ÷ revenu total)	0.0%
Crédit pour la TPS/TVH	340 00
Prestation Trillium de l'Ontario (PTO)	360 00
Subv. aux pers. âgées prop. pour impôt foncier	
Incentif à agir pour le climat de l'Ontario	560 00



Revenu exonéré d'impôt selon la Loi sur les Indiens

Si vous êtes inscrit ou avez le droit d'être inscrit selon la Loi sur les Indiens, vos biens personnels, y compris vos revenus, sont **exonérés d'impôt** lorsqu'ils sont situés dans une réserve.

Utilisez ce formulaire pour calculer votre **revenu net exonéré d'impôt** si vous remplissez **toutes** les conditions suivantes :

- Vous êtes inscrit ou vous avez le droit de l'être selon la Loi sur les Indiens.
- Vous avez un revenu qui est exonéré d'impôt selon la Loi sur les Indiens.

Pour des renseignements sur l'exemption fiscale selon la Loi sur les Indiens, allez à canada.ca/article87-exemption-fiscale.

Étant donné que le revenu net exonéré **n'est pas** déclaré dans une déclaration de revenus et de prestations, l'Agence du revenu du Canada (ARC) aura besoin de ces renseignements pour calculer votre allocation canadienne pour les travailleurs pour l'année d'imposition 2024, s'il y a lieu, ainsi que vos prestations provinciales ou territoriales pour la famille. L'ARC utilisera aussi les renseignements figurant sur ce formulaire pour calculer votre limite du crédit canadien pour la formation pour l'année d'imposition 2025.

Inscrivez à la ligne 7 ci-dessous la partie de vos paiements relatifs à la COVID-19 d'un gouvernement fédéral, provincial ou territorial qui serait autrement imposable, mais qui est exonérée d'impôt selon la Loi sur les Indiens.

Pour des renseignements sur les impôts et prestations des peuples autochtones, allez à canada.ca/impots-autochtones.

Joignez une copie de ce formulaire à votre déclaration papier.

Revenu d'emploi exonéré

Revenu d'emploi (case 71 de vos feuillets T4)			1
Autres revenus d'emploi tels que les pourboires, le montant net des subventions de recherche et les paiements reçus d'un régime d'assurance de sécurité du revenu	+		2
Revenu net tiré d'un travail indépendant (excluant les pertes)	+		3
Additionnez les lignes 1 à 3.		Total du revenu d'emploi exonéré 10000	4

Autres revenus exonérés

Prestations du Régime de pensions du Canada (RPC) ou du Régime de rentes du Québec (RRQ)	+	10 000 00	5
Revenu d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) lié à des transferts de pension exonérés d'un régime de pension agréé	+		6
Paiements relatifs à la COVID-19 d'un gouvernement fédéral, provincial ou territorial reçus dans l'année (selon votre feuillet T4A ou T4E) (1)	+		7
Autres rentes ou pensions de retraite	+		8
Assurance-emploi (AE), Régime provincial d'assurance parentale (RPAP) et autres prestations (case 18 de votre feuillet T4E)	+		9
Prestations de maternité et parentales de l'AE et du RPAP incluses à la ligne 9		10019	
Intérêts, dividendes et autres revenus de placement	+		10
Revenus nets de location (excluant les pertes)	+		11
Prestations d'assistance sociale reçues d'une Première Nation ou d'un conseil de bande	+	5 000 00	12
Autres sources de revenus exonérés	+		13
Additionnez les lignes 4 à 13.	=	15 000 00	14
Pertes nettes de location	-		15
Ligne 14 moins ligne 15	=	15 000 00	16
Pertes nettes tirées d'un travail indépendant	-		17
Ligne 16 moins ligne 17	=	15 000 00	18
Déductions liées aux revenus exonérés ci-dessus (2)	-		19
Ligne 18 moins ligne 19 (si négatif, mettez le montant en parenthèses)	=	15 000 00	20

(1) **N'incluez pas** les montants liés à l'allocation canadienne pour enfants, au crédit pour la TPS/TVH ou au paiement unique pour les personnes en situation de handicap ou pour les aînés.

(2) Incluez les déductions d'un régime de pension agréé (RPA) (case 94 de votre feuillet(s) T4), les cotisations syndicales (case 95 de votre feuillet(s) T4), et toute autre déduction relatives à votre revenu exonéré qui s'appliquent à votre situation. Pour en savoir plus, allez à canada.ca/impots-deductions.

Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration.